

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Mois du Sacré-Cœur de Jésus

Le mois de juin est consacré à honorer le Sacré-Cœur. Tous les pieux chrétiens doivent donc s'efforcer, chaque jour, de témoigner à ce divin Sauveur l'amour qu'ils lui doivent, en retour de celui dont son cœur a été embrasé pour eux.

“ Je ne sache pas, dit la vénérable Marguerite-Marie, qu'il y ait un exercice de dévotion qui soit plus propre à élever en peu de temps une âme à la plus haute sainteté, et lui faire goûter les véritables douceurs attachées au service de Dieu.

La prière suivante, que l'on peut choisir pour satisfaire cette dévotion, porte cent jours d'indulgence.

“ Voilà donc, mon très aimable Jésus, jusqu'où est allé l'excès de votre charité ! Pour vous donner vous-même tout à moi, vous m'avez préparé une table divine, à laquelle vous ne me servez rien moins que votre chair sacrée et votre précieux sang. Qui a jamais pu vous porter à de tels transports d'amour ? Ah ! c'est sans doute votre très charitable Cœur ! O Cœur de mon Jésus, fournaise ardente du divin amour, recevez mon âme dans votre plaie sacrée, afin qu'à cette école de charité j'apprenne à aimer Dieu qui m'a donné des preuves admirables de son amour. Ainsi-soit-il.

Rappelons-nous que les fidèles qui font le mois du Sacré-Cœur publiquement ou privément, peuvent gagner une indulgence de sept ans, chaque jour, et une indulgence plénière un jour quelconque du mois, pourvu qu'aux conditions ordinaires, on ajoute une visite dans une église ou oratoire public.